



Désaccord pour rompre une indivision

Par **blanche78**, le **30/12/2008** à **18:10**

Bonjour,

Mon père est décédé et ma mère est usufruitière de leur maison. Etant âgée et ne pouvant plus assurer l'entretien de cette maison, elle souhaite la vendre. Nous sommes 4 enfants. Ma mère et 3 de ses enfants sont d'accord pour vendre mais l'un d'entre nous refuse toute discussion et bloque la vente du bien. Que pouvons-nous faire pour que ma mère puisse vendre ? Nous sommes dans le cas d'une indivision or, on nous a dit qu'il fallait que tous les propriétaires indivis consentent à vendre.

Merci d'avance pour votre aide car la santé de ma mère devient fragile et la vente devient urgente.